

Dernière Minute

Les 108 heures: Le ministère communique les Projets de circulaires d'application

Le processus de concertation autour des circulaires sur les 108h touche à sa fin. Le Cabinet du Ministre a envoyé les projets quasi définitifs aux organisations signataires (SE-UNSA et Sgen-CFDT) pour recueillir leurs dernières remarques avant finalisation définitive en début de semaine prochaine.

N'ayant pas pour habitude de "jeter l'éponge avant la fin du combat", le SE-UNSA envoie ce jour des nouvelles propositions pour améliorer ces deux textes, fruits d'une longue période de concertation entre le Ministère et les seules organisations signataires.

Nous vous ferons parvenir dès que possible un point de situation complet pour montrer l'avancement du dossier, les avancées obtenues comme le retrait de mesures que nous jugions contraires au relevé de conclusions.

En effet, contrairement à ceux qui se sont volontairement écartés de toute possibilité de négociation, nous avons agi pour ne pas laisser toute latitude au Ministère et contrer ainsi, pied à pied, son projet initial : 72h de soutien auprès des élèves en difficulté et ce pour tous les enseignants, heures qui auraient été programmées unilatéralement par le Ministre sans possibilité d'autonomie des équipes.

Le SE-UNSA a choisi une toute autre option celle de s'opposer ET de proposer, seule voie syndicale responsable pour défendre l'intérêt des personnels que nous représentons. Nous n'avons pas pour habitude de regarder passer le train sans rien faire(*) et, ensuite, de s'approprier le travail des autres (les avancées obtenues) ou de crier aux loups sur les décisions ministérielles, alors qu'on ne s'est donné aucun moyen de contrer ces dernières.

Ainsi, nous ne pouvons nous contenter de vous diffuser des textes, non définitifs de surcroît, sans un minimum de clés de lecture. C'est donc un document complet, explicatif et synthétique qui vous sera transmis dès que possible.

Comme nous l'avons fait depuis le début, nous continuerons à vous tenir informés bien sûr mais aussi à vous aider concrètement pour la mise en place des 60h (nous tenons à votre disposition un livret "60h d'aide personnalisée : comment faire ?" disponible sur simple demande).

(*)Le Snuipp qui s'est procuré ces projets (n'ayant rien à se mettre sous la dent puisqu'absent des concertations post-protocole) les balance aux écoles!

Syndicat des Enseignants-UNS

de la Somme

3, rue Marotte

80000 AMIENS

Tél : 03.22.92.33.63
Fax : 03.22.92.50.51
80@se-unsa.org
http://sections.se-unsa.org/80/

